



Salon de la Revue

16 octobre 2016

14h30-15h30

Les droits culturels, un levier pour la création sociale

« Le terme “culture” recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu’il donne à son existence et à son développement. » (Déclaration de Fribourg, 2007) Le mouvement des « droits culturels » reconnaît chaque personne ou chaque groupe comme un porteur de savoirs, de pratiques et de capacités culturels et fait de la culture un droit fondamental pour garantir à chacun, seul ou en commun, les ressources de valeur et de sens de son existence. Cette refondation juridique invite à réexaminer la question politique du sujet et de ses « identités culturelles » dans la Cité et à repenser l’action culturelle dans ses dimensions de création partagée et de capacitation sociale.

Modération

Christine Delory-Momberger

Intervenants

Jean-Pierre Chrétien-Goni. Directeur de l’espace de création partagée Le Vent se lève !
Maître de conférences au CNAM

Christelle Blouët. Coordinatrice du Réseau culture 21

Christian Lando. Comédien